



Pour une formation de qualité  
des enseignant·e·s et des CPE,  
de la maternelle à l'université

# ÉLECTIONS AU CONSEIL D'INSTITUT

## LE CONSEIL D'INSTITUT KEZAKO ?

Il regroupe des représentants élus, des formateurs, des personnels de l'INSPÉ et des usagers ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat. Les représentants des usagers ont 4 sièges sur 28.

Il adopte le budget de l'INSPÉ, et propose les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Les élus FSU y porteront nos revendications afin d'améliorer la formation des enseignants et CPE, les conditions d'étude et de travail des étudiants, des stagiaires et des formateurs et personnels des INSPÉ.

**Pour exiger l'amélioration de vos conditions d'étude et de formation : Votez FSU !**

**La réforme de la formation des enseignants ne répond toujours pas à l'ambition d'une formation de qualité :**

- ✗ Le temps de service et la charge de travail sont excessifs pour les stagiaires et incompatibles avec une formation de qualité en lien avec la recherche.
- ✗ La faiblesse des moyens alloués se traduit par des formations tronquées, un nombre insuffisant de visites-conseils, des conditions de travail dégradées.
- ✗ Les modalités d'évaluation et de titularisation peuvent être lourdes ou infantilisantes.
- ✗ Une formation à distance pour les étudiants, les moyens ne permettant pas d'alléger les groupes dans le contexte de la covid et de maintenir une formation sur site

**Du lundi 15 février 2021  
au mercredi 17 février 2021**



**Élisez vos  
représentants  
au conseil de l'INSPÉ**

## Nos candidat·e·s :

1 **Christelle MÉTÉNIER**  
EFS 1<sup>er</sup> degré

2 **Yann MARCHAL**  
EFS 2<sup>nd</sup> degré

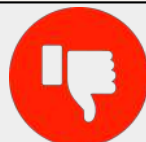
3 **Madeline KECK**  
EFS 2<sup>nd</sup> degré

## La FSU ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur et syndique usagers et formateurs de l'INSPÉ.

## Quel avenir pour le recrutement et la formation des enseignant·es ?

### La réforme Blanquer : Enseigner ou en saigner ?



#### Quelle politique de recrutement ?

- Le nombre de postes aux concours est insuffisant et ne répond pas aux besoins de l'école publique.
- Alors que le métier manque d'attractivité (diminution du nombre d'inscrit·es au concours), le gouvernement continue à dégrader les conditions de travail et à geler les salaires

#### Quelle formation en MEEF ?

- Les étudiants de M2 devront mener de front préparation au concours, validation du master et stage en responsabilité devant des élèves
- Certains étudiants de M2 se verront proposer (qui ? selon quels critères ? L'opacité règne à ce sujet pour l'instant) des contrats à tiers-temps en responsabilité (contre rémunération) en fonction des besoins de remplacements
- Une formation différente pour les étudiant·es selon qu'ils·elles soient contractuels en responsabilités ou non
- Menace de réduction des admissions en MEEF

#### Quels objectifs et quels contenus pour les concours ?

- Avec le concours en M2, le gouvernement repousse d'un an l'accès pour les lauréats des concours au statut de fonctionnaire et à un salaire complet
- Les épreuves aux concours sont affaiblies dans leurs dimensions disciplinaire et didactique. L'oral d'admissibilité donne une grande place à une épreuve type entretien d'embauche plutôt que d'évaluer la réflexion critique des candidat·es sur le métier d'enseignant·e

#### Quelle entrée dans le métier pour les fonctionnaires stagiaires ?

- Les lauréat·es des concours seront affecté·es à temps plein devant élèves dès la première année. La formation est réduite à portion congrue (10 à 20 jours)

### Le projet de la FSU : Enseigner ? Un métier qui s'apprend !



#### Quelle politique de recrutement ?

- Un plan pluriannuel de recrutement afin de faire face aux défis du service public d'éducation
- Une revalorisation digne de ce nom et une amélioration des conditions de travail (diminution des effectifs et de la charge de travail) afin de rendre le métier attractif.

#### Quelle formation en MEEF ?

- Une politique de prérecrutements dès la licence permettant aux étudiant·es de bénéficier d'un statut d'élève professeur (rémunéré sans contrepartie de travail et de se concentrer sur leurs études).
- Une formation en master comprenant des enseignements disciplinaires, didactiques, des stages d'observation et de pratique accompagnée pour tous les étudiant·es.

#### Quels objectifs et quels contenus pour les concours ?

- Les épreuves aux concours doivent évaluer des connaissances académiques, didactiques et la capacité des candidat·es à mener une réflexion pédagogique.

#### Quelle entrée dans le métier pour les fonctionnaires stagiaires ?

- L'entrée dans le métier pour les fonctionnaires stagiaires doit être progressive avec un service alternant un stage en responsabilité à tiers temps et une formation dispensée par les INSPÉ.